



## **2008 doit s'accompagner de succès sociopolitiques concrets**

### **Pourquoi les gens devraient-ils sinon donner leur voix à l'Union européenne en 2009 ?**

Bruxelles, 19 février 2008

2008 est la dernière année de l'actuelle législature européenne. Les députés du Parlement européen devront se soumettre en 2009 au vote des citoyennes et des citoyens. Une nouvelle Commission européenne sera en outre nommée.

Dans ce contexte, l'Union européenne des travailleurs démocrates-chrétiens (UETDC) constate que le bilan sociopolitique de la législature actuelle est plutôt faible. Les organes européens n'ont pas clairement signalé que le processus d'unification européenne englobe véritablement l'Europe sociale en tant qu'avantage géographique ni que les droits et la motivation des travailleurs sont considérés comme un facteur décisif pour la productivité. L'Union européenne doit activement combattre l'impression qu'elle donne d'être le véhicule d'une concurrence débridée qui n'a rien à voir avec l'économie sociale de marché.

A cet égard, la nouvelle clause sociale du traité de Lisbonne peut constituer un élément important ; elle doit cependant rapidement être mise en œuvre par des décisions concrètes.

Il ne suffit pas d'invoquer le succès de la directive sur les services, désormais équilibrée du point de vue social. La situation sociale critique n'a pu être surmontée que grâce à un tour de force du Parlement européen vis-à-vis de la Commission européenne, celle-ci ayant trop longtemps défendu son projet néolibéral. Et la Commission a remis cela avec le « livre vert sur le droit du travail » et le débat sur la « flexicurité », si bien qu'elle n'a pas été en mesure de concilier la flexibilité requise avec une protection du travail nécessaire à la cohésion sociale et à un développement social ordonné.

Qu'en est-il de la protection des emplois et des situations de détresse sociale ? Des droits que les travailleuses et les travailleurs peuvent exiger par voie de justice ? De la fiabilité et de la planification qui sont indispensables pour la fondation d'une famille ? Et d'une société qui continuera à attirer les investissements à l'avenir ?

Les trois organes de l'Union européenne – le Conseil, la Commission et le Parlement – doivent afficher leur volonté et donner les bonnes impulsions. Nous avons besoin de résultats concrets en ce qui concerne le temps de travail, le travail intérimaire et le dialogue social. Les directives correspondantes (directives sur le temps de travail et sur le travail intérimaire, réforme du comité d'entreprise européen) devront acquérir force de loi le plus rapidement possible. Une fois le traité de Lisbonne en vigueur, ces directives ne nécessiteront que la majorité qualifiée au sein du Conseil ; en tant que signe d'un équilibre raisonnable et d'une Europe économiquement forte et socialement équilibrée, ces directives sont absolument essentielles.

L'Union européenne des travailleurs démocrates-chrétiens (UETDC) se compose de 24 organisations de travailleurs issues de 18 pays d'Europe et est une association du Parti Populaire Européen (PPE).  
Responsable : Christoph Weisskirchen, Secrétaire général.

Tél. : 0032 2 285 4164 – Fax : 0032 2 285 4141 – E-mail : [euclw@epp.eu](mailto:euclw@epp.eu) – Site Internet :  
[www.euclw.org](http://www.euclw.org)